

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 15 Septembre

## LA RÉCEPTION DU TSAR

Le programme arrêté pour la réception du Tsar paraît devoir être fort bien accueilli. Il n'était guère possible, on doit le reconnaître, de renfermer dans un cadre aussi étroit un ensemble aussi complet. Lorsque les souverains russes quitteront la France, ils pourront emporter une idée suffisante des institutions et des monuments dont elle s'enorgueillit à juste titre.

Une idée heureuse a été de donner en quelque sorte comme préface à la visite du Tsar à Paris, une revue navale à Cherbourg et comme conclusion une grande revue du 6<sup>e</sup> corps, le mieux entraîné de l'armée entière, à Châlons-sur-Marne, d'où il partira directement pour la frontière française.

A Paris, il n'y aura donc pas de solennité militaire ; la réception aura le caractère qui convient à la capitale du monde civilisé ; Paris montrera avant tout au puissant souverain, ce qui fait sa gloire au point de vue artistique, littéraire et mondain : ses monuments, ses musées, ses théâtres les plus célèbres et l'Académie française, autrefois honorée de la visite de Pierre le Grand et du comte du Nord qui devait être le Tsar Paul I. Il verra aussi la Monnaie où, il y a près de deux siècles, on frappa devant son aïeul la médaille qui portait cette devise fameuse, depuis lors si entièrement justifiée par la marche si prodigieusement ascendante de la Russie : « Vires acquirit eundo. »

Il paraît que c'est sur le désir personnel du Tsar que l'excursion qu'il fera à Versailles a été inscrite au programme, malgré le peu de temps dont il disposera à Paris. Comme on le sait, le palais de Peterhof qu'il habite très souvent le Tsar, est une imitation de celui de Versailles. A son retour de son voyage en France, Pierre le Grand le fit construire par Le Blond, un de nos compatriotes, qu'il nomma son premier architecte.

Il est donc assez naturel que Nicolas II ait voulu voir à son tour, le modèle original du palais qu'il habite souvent.

De son côté le gouvernement se propose de donner un très grand éclat à la réception qui aura lieu à Versailles, dont le cadre monumental semble fait tout exprès pour la circonstance. Ce jour là combien cette ville historique entre toutes, offrira-t-elle un aspect différent de celui qu'elle présentait il y a un quart de siècle, lorsque les prussiens y établirent leur quartier général et que Guillaume I s'y fit proclamer empereur d'Allemagne — dans cette même Galerie des glaces, où sera reçu solennellement le Tsar Nicolas II.

Maintenant que le programme de la visite des souverains russes, — sauf une ratification dernière du Tsar, — est officiellement et définitivement arrêté, il n'est pas douteux qu'on ne voie se multiplier de toutes parts les initiatives patriotiques. A cet égard le gouvernement peut s'en remettre à la population parisienne qui, tout entière, sans distinction de parti, s'appête à faire aux hôtes de la France l'accueil le plus brillant. Dès aujourd'hui il est certain que Paris sera décoré et pavoisé comme il ne l'aura jamais été. C'est ainsi que, pour ne noter qu'un détail, les commerçants de la rue de la Paix ont, dès à présent décidé de faire élever, à leurs frais, cinq arcs de triomphe, en verdure et en fleurs, depuis la place Vendôme jusqu'à la place de l'Opéra. Les nombreux artistes qui habitent Versailles et les environs, offriront au Tsar un album pour lequel chacun d'eux exécutera une planche originale dont il ne sera fait ultérieurement aucune reproduction.

Et l'on n'en est qu'au début. Le difficile ne sera pas de provoquer, mais de coordonner quelque peu toutes ces manifestations de sympathie et d'enthousiasme.

On s'accorde à penser que, dans l'énoncé de divers détails, certains communiqués plus ou moins officiels feraient bien d'apporter un peu plus de discrétion.

Sans parler, par exemple, de cette fastidieuse question de costume plus ou moins brillant ou charlatanesque qu'avait rêvé pour M. Félix Faure, sinon la corporation des tailleurs, du moins l'union des réactionnaires qui, si cet accoutrement étrange eût été adopté, n'eussent pas manqué de se livrer à de bruyantes gorges-chaudes, — sans vouloir même dire qu'il est inutile de démentir de telles billevesées, croit-on qu'il n'était pas bien superflu d'entretenir le public des répétitions que Montjarret, le piqueur de l'Elysée, fait exécuter aux équipages du tsar et à la cavalerie qui doit les exécuter.

A cet égard, un peu plus de tact et de bon goût, de l'avis d'excellents juges, conviendrait peut-être. Ce sont là des détails de coulisses ou de cuisine qu'on n'ajoute rien à l'éclat de la réception que l'on prépare.

Que tout se passe dignement et correctement de la part des représentants du gouvernement de la République ; qu'ils gardent leur rang et leur caractère ; que la réception soit grandiose et digne de la France ; que le président, qui la représente, montre à tous que, s'il n'est en tant qu'homme privé, qu'un simple citoyen d'un Etat libre, il est, au point de vue officiel et dans cette circonstance, en vertu même des hautes fonctions auxquelles l'a appelé la confiance nationale, l'égal des souverains et des princes, quels qu'ils soient, — tel est le vœu unanime de la France. Elle estime avec raison que de mesquines questions d'étiquette n'ajouteraient rien, en cette occasion solennelle, au prestige des représentants de la République.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Le Président de la République AUX MANŒUVRES

Le président de la République, arrivé à Paris samedi à 11 h. 30, venant du Havre, est reparti

Et comme Savreux le regardait avec effarement, tremblant d'avoir mal compris, il ajouta, montrant le valet de chambre qui contemplait son maître avec ravissement : — Avec ce brave garçon si dévoué, nous avons pensé que tu serais heureux à ton retour de trouver un intérieur calme, paisible où tu te reposerai des fatigues de la rude vie que tu viens de mener là-bas.

Nous avons voulu t'éviter le tracé d'une nouvelle installation et nous t'avons conservé tout cela ; on aime toujours à se retrouver dans les lieux où l'on a vécu heureux.

— Oh ! fit Savreux, ne cherchant plus à caeler ses larmes, braves coeurs, braves coeurs ! et se jetant sur la poitrine de son ami, la tête sur son épaule, il pleura comme un enfant.

— Tu as toutes les délicatesses, fit-il entre deux sanglots, tu es un noble et généreux camarade.

Oh ! que c'est bon l'amitié, qu'on est heureux d'avoir de pareils dévouements pour vous soutenir.

Les deux hommes se taisaient, les yeux humides, heureux du ravissement de celui qu'ils aimaient avec un si entier désintéressement.

Paul s'était abîmé dans une douce rêverie ; depuis deux ans c'était la première minute de joie, le premier bonheur sans mélange qu'il éprouvait, et son cœur se dilatait, son âme renaissait franchement à l'espérance, il se sentait revivre.

— Enfin, murmura-t-il, je crois que le bon Dieu se mêle de mes affaires, et que c'en est fait des jours mauvais.

Il se leva, promenant autour de lui des regards pleins de reconnaissance.

— Ça, fit d'Orgeval, en s'adressant au valet de cham-

le même soir pour aller assister aux manœuvres des 12<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps d'armée en Angoumois.

### Arrivée à Angoulême

Le temps s'étant éclairci depuis deux jours les Angoumoisins comptaient bien que cela durerait ; mais, patatras ! ce matin il pleut avec une abondance vraiment désespérante. Cependant, vers neuf heures, au moment où le train présidentiel entre en gare, se produit une légère accalmie, l'averse cesse comme par enchantement, ce qui permet de découvrir les voitures du cortège.

Sur le quai de la gare se trouve le général Billot, ministre de la guerre, beaucoup d'officiers supérieurs et de hauts fonctionnaires.

C'est M. Donzolle, maire d'Angoulême, qui reçoit le président de la République et lui souhaite la bienvenue. Puis le général Billot présente individuellement les officiers étrangers au chef de l'Etat.

Le cortège se forme ensuite. Le landau présidentiel est escorté par un escadron du 15<sup>e</sup> dragons.

Une foule nombreuse, massée sur les trottoirs, pousse des cris répétés de : « Vive Félix Faure ! Vive la République ! »

Toutes les rues que traverse le cortège sont ornées de mâts vénitiens, reliés par des guirlandes de feuillage. Toutes les maisons sont pavoisées.

Le président se rend à la préfecture où il déjeune. A une heure commence la réception des autorités, qui a lieu avec le cérémonial ordinaire.

Après les réceptions, M. Félix Faure se rend à l'hôpital qu'il visite en entier, puis le cortège fait le tour des remparts et arrive à la place Beaulieu où sont réunis les sociétés et les enfants des écoles. L'accueil sur tout le parcours est des plus enthousiastes. Place Beaulieu c'est une véritable ovation. Les cris de : « Vive Félix Faure ! Vive la République ! Vive l'armée ! » éclatent de tous côtés à la fois et ne cessent pas un instant.

Pendant les journées des 14, 15 et 16 septembre, M. Félix Faure suivra exclusivement les manœuvres des 12<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps d'armée.

Le 17 au matin, le chef de l'Etat quittera Angoulême pour se rendre à Châteauneuf, où doit avoir lieu la revue.

Cette cérémonie terminée, les officiers généraux assisteront à un déjeuner offert par le Président sur le terrain même de la revue, près de Saint-Soineux.

Revenant ensuite à Angoulême, M. Félix Faure n'y séjournera que deux heures et partira pour La Rochelle. Un dîner intime sera servi à la Préfecture.

Enfin, le vendredi 18 septembre, l'Elan, aviso

bre, n'allez-vous pas nous offrir à dîner, maître Jean ?

— Monsieur est servi, répondit le valet en s'inclinant cérémonieusement devant l'officier, en même temps qu'il poussait la porte de la salle à manger.

— Brave garçon, lui dit Savreux en lui prenant la main qu'il serra avec énergie, je suis ton débiteur, mais je ne suis pas riche en ce moment, il faudra que tu me fasses crédit quelque temps encore.

— Bah ! reprit Jean avec insouciance, ça m'est bien égal, vous êtes revenu, c'est l'essentiel.

Du reste je ne manque de rien, grâce à monsieur d'Orgeval.

Le capitaine ne répondit pas, il avait le cœur trop plein, mais ses yeux exprimèrent avec éloquence ce que son émotion lui empêchait de dire.

Quand les deux amis, après un repas dont la joie et les effusions d'une loyale amitié furent les principaux condiments, eurent allumé un cigare et se furent renversés sur leurs chaises, comme pour hâter leur digestion, d'Orgeval demanda :

— Eh bien ! maintenant, veux-tu venir faire un tour sur le boulevard ?

— Non, tu connais mes raisons.

— Alors, tu n'y reparaitras jamais ?

— Si, plus tard, quand je serais oublié, quand je ne serai plus exposé à être montré au doigt.

— Encore, fit d'Orgeval avec humeur. Mais, mon cher, tu pêches par vanité en ce moment. On oublie vite à Paris, les événements se succèdent avec trop de rapidité pour que les conversations s'alimentent deux jours de suite de la même histoire, un scandale pousse l'autre.

Tu es parfaitement oublié à cette heure et ds puis

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 55

## HAINES MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

TROISIEME PARTIE

LA RENCONTRE

II

Le retour

— Monte toujours : il y a quelqu'un là-haut qui sera bien content de te voir.

— Non, cette maison c'est le passé, et le passé est mort, répondit Savreux sans conviction.

— Viens, si tu m'aimes.

— Tu me prépares quelque surprise ?

— Tu le verras bien.

Le capitaine intrigué suivit docilement son ami.

Au troisième en face d'une porte qu'il reconnut pour être celle du logement qu'il avait habité autrefois, d'Orgeval fit une nouvelle station et sonna.

Paul tremblait, son cœur battait avec violence, une invincible appréhension s'empara de lui, il eut l'idée de reculer, de fuir, mais il était trop tard, la porte venait de s'ouvrir.

Son ami le poussa devant lui, mais au lieu d'avancer il recula, de trois pas, le regard agrandi comme s'il se

fit trouvé en face d'un spectre.

— Jean, cria-t-il, toi ici ?

— Oui, monsieur, fit son ancien valet de chambre en s'inclinant profondément devant lui, et toujours à vos ordres.

Savreux commençait à comprendre, il eut l'intuition d'un immense bonheur, mais il n'osait pas y croire.

L'antichambre était toujours meublée comme autrefois, rien n'y manquait.

Comme un fou l'officier se précipita à travers les pièces, ouvrant les portes, examinant les objets, palpant les tentures, contemplant les tableaux, avec un rire mouillé de larmes joyeuses.

Tous ses meubles étaient là à la même place, propres, luisants, accusant un soin assidu, un entretien journalier.

Dans son cabinet, il se laissa tomber lourdement dans un fauteuil, vaincu, brisé par l'émotion.

Le souvenir des jours heureux, passés là, lui revenait à l'esprit : comme tout à l'heure sur le trottoir, il lui sembla qu'il n'était parti que de la veille.

Il crut qu'il se réveillait après un mauvais rêve, après un sommeil agité et que jamais il n'y avait eu d'interruption dans la vie heureuse menée là.

Mais son bras absent, la fièvre qui le brûlait, la mémoire du funèbre trajet qu'il venait d'accomplir le rappellèrent à la réalité.

Il se raidit contre les impressions douces qui l'envahissaient et, levant sur son ami ses paupières lourdes de larmes, il demanda :

— Que veut dire ceci ?

— Tu es chez toi, reprit joyeusement d'Orgeval ravi de la réussite de son pieux stratagème,

de l'Etat transportera le Président à Saint-Trojan, où aura lieu l'inauguration du sanatorium. Retour à La Rochelle et, après le dîner, départ à dix heures cinq pour Rambouillet, où le train spécial arrivera le samedi 19, à six heures et demie du matin.

Rouillac, 14 septembre.

Le Président de la République a passé toute la matinée à cheval, au milieu des troupes, malgré la pluie qui n'a cessé de tomber avec violence.

M. Félix Faure descend quelques instants de cheval pour s'entretenir avec les généraux présents et se faire présenter les officiers faisant partie du grand quartier général de Gourville.

Il franchit les lignes et va à la Taillette observer la formation du 17<sup>e</sup> corps bis. Revenant un peu au sud, il se porte à la Fausse-Landon, où il s'arrête longuement pour assister à la marche des avant-lignes.

**Officiers français insultés**

On télégraphie de Londres :

La canonnière française n° 1 bis, en mission au large de Hartlepool pour surveiller les bateaux de pêche français, venait jeudi soir, de jeter l'ancre dans les docks de ce port, quand une démonstration hostile fut faite par un certain nombre d'habitants. Ceux-ci se mirent à railler et à insulter les officiers et l'équipage qui purent contenir leur irritation.

Le commandant a adressé une plainte au vice-consul français et le calme a été rétabli.

La majorité des habitants regrettent cet incident et condamnent la conduite des coupables. On espère que des excuses satisfaisantes seront présentées et que des incidents aussi regrettables ne se reproduiront plus.

**Le rachat du canal du Midi**

Les négociations entreprises depuis deux mois par le ministre des travaux publics pour résoudre la question du canal du Midi ont enfin abouti. M. Turrel va soumettre, dès la rentrée, au Parlement, un projet de loi pour faire ratifier les conventions intervenues entre l'Etat et les compagnies intéressées. Ce projet a, d'ailleurs, été soumis au conseil des ministres.

C'est le rachat total par l'Etat que propose M. Turrel. Le canal comprend, on le sait, deux branches, l'une de Toulouse à Cette, qui constitue plus particulièrement le canal du Midi, et l'autre de Toulouse à Castex, dans la direction de Bordeaux.

La première branche, appartenant à l'Etat, avait été louée à la Compagnie des chemins de fer du Midi, et la concession doit expirer en 1898. L'autre branche appartient à une société qui la louait également à la Compagnie du Midi.

Le ministre a obtenu par ses négociations la reprise immédiate de la branche lui appartenant, et l'acquisition simultanée de l'autre, moyennant certains avantages consentis en faveur des deux sociétés dépossédées.

L'Etat, ainsi maître de l'ensemble du canal, va pouvoir mettre celui-ci à la disposition de la navigation à des conditions très favorables, de manière à donner satisfaction aux vœux exprimés depuis si longtemps par les représentants de la région du sud-ouest.

**Le blé en France**

Le ministre de l'Agriculture estime la récolte du blé en France à 118,805,098 hectolitres. Voici le détail par région :

1<sup>re</sup> région : 1896, 13,340,690 ; 1895, 12,920,362 ; 1894, 11,964,090.  
 2<sup>e</sup> région : 1896, 29,564,656 ; 1895, 27,919,275 ; 1894, 28,337,771.  
 3<sup>e</sup> région : 1896, 9,507,603 ; 1895, 10,165,639 ; 1894, 9,425,573.  
 4<sup>e</sup> région : 1896, 17,769,793 ; 1895, 18,933,590 ; 1894, 18,200,000.  
 5<sup>e</sup> région : 1896, 14,271,518 ; 1895, 14,301,359 ; 1894, 16,095,846.  
 6<sup>e</sup> région : 1896, 12,104,060 ; 1895, 12,076,554 ; 1894, 13,113,628.  
 7<sup>e</sup> région : 1896, 10,411,819 ; 1895, 10,090,772 ; 1894, 11,530,407.  
 8<sup>e</sup> région : 1896, 6,003,702 ; 1895, 5,982,631 ; 1894, 5,963,131.  
 9<sup>e</sup> région : 1896, 5,807,427 ; 1895, 5,507,779 ; 1894, 6,391,736.  
 10<sup>e</sup> région : 1896, 123,840 ; 1895, 110,400 ; 1894, 121,000.

Totaux en hectolitres : 1896, 118,905,008 ; 1895, 119,508,361 ; 1894, 121,002,781.

Totaux en quintaux : 1896, 92,437,235 ; 1895, 92,423,696 ; 1894, 93,671,456.

Le gouvernement estime définitivement la récolte de l'an passé à 119,967,745 hectolitres, au lieu de 119,508,361. La récolte du seigle est évaluée à 24,441,060 hectol. contre 25,167,623 hectolitres.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**A travers Cahors**

Tous les jours, sur les Allées Fénélon, les jeunes mères de notre ville, viennent permettre à leurs enfants de respirer un peu d'air pur et de prendre leurs ébats en sécurité. Les voitures et charrettes n'ont pas en effet le libre accès des Allées ; mais il n'en est pas de même pour les bicyclettes.

Un fait dont nous avons été témoin aujourd'hui, nous amène à demander à la municipalité d'interdire aux bicyclettes l'accès des Allées : Un bicycliste lancé à fond de train et traversant en biais, a failli écraser une petite fille qui jouait, et chose extraordinaire, il le prenait de très haut avec la mère qui lui faisait des observations.

Cette interdiction est d'autant plus nécessaire que les Allées Fénélon sont surtout fréquentées, non par des bicyclistes consommés, mais par les apprentis dont les zigzags sont inquiétants non seulement pour les enfants mais même pour les adultes.

Vous pouvez interdire le Cours Fénélon aux vélocipédistes, Monsieur le Maire, les vrais amateurs ne s'en apercevront même pas, et les « vélocipédards » iront ailleurs apprendre leur sport sans danger pour nos enfants.

**Les grandes manœuvres**

Marcillac-Lanville, 12 septembre.

La manœuvre de ce matin a complètement dévié du thème arrêté par le général Caillot. La fameuse charge à la baïonnette, qui devait être faite à cinq heures du matin par la totalité du 12<sup>e</sup> corps, a disparu du programme, et, si le spectacle du combat des deux corps d'armée a été

sembla que tout le nouveau rêve de bonheur qu'il venait d'échafauder depuis quelques heures allait s'abîmer brusquement.

— Entrons-nous ? demanda d'Orgeval qui remarquait le malaise de son ami.

Paul secoua négativement la tête et se remit en marche.

— Pourquoi ne veux-tu pas t'asseoir une seconde ?

— Tu le sais bien.

— Ce n'est pas l'heure où ceux que tu as connus viennent ici, il est trop tôt encore. Du reste nous nous placerons dans le salon du fond qui est presque toujours désert.

Le capitaine glissa un regard timide sur les consommateurs de la terrasse, coula son œil soupçonneux dans l'intérieur, et se rassura bien vite.

Personne, pas un visage de connaissance, rien que des figures étrangères, indifférentes.

— Soit, entrons, fit-il simplement.

Son ami, le précédant, traversa le vaste café dans toute sa longueur et gagna le salon du fond.

Sur le seuil il s'effaça, démasquant l'officier.

Savreux voulut reculer, aller s'asseoir ailleurs ; contre l'habitude il y avait nombreuse et joyeuse compagnie dans la pièce.

Mais il n'en eut pas le temps.

Tous les hommes réunis là — une vingtaine — s'élevaient spontanément et mis à applaudir.

Paul voulut fuir, il n'était pas venu chercher des applaudissements, il détestait les ovations tapageuses.

Et derrière lui des voix joyeuses criaient :

— Par ici capitaine ! Savreux, venez vous asseoir à côté de nous.

beau, les invraisemblances relevées ont été peut-être un peu plus apparentes qu'à l'ordinaire.

A trois heures du matin, les troupes ont quitté leurs cantonnements. Les colonnes se sont formées silencieusement et silencieusement aussi se sont mises en marche.

Seuls, les commandements au sifflet perçaient le silence de la nuit, et indiquaient que les routes avaient cessé d'être désertes.

Les deux corps ont pris les positions que le directeur de la manœuvre avait indiquées, un peu en arrière de celles qu'ils occupaient hier.

A 4 h. 45, est parti le premier coup de canon. C'était le signal donné par le général Caillot pour indiquer le commencement des feux. Bientôt après, les artilleries des deux corps ont commencé un tir rapide et régulier, préliminaire obligé de tout combat d'infanterie.

A 5 heures 1/2, le 17<sup>e</sup> commençait son attaque entre Mons et la Grue, tout en envoyant sa 68<sup>e</sup> brigade au centre sur la route de Gourville à Aigre, à la hauteur du plateau de Puychavet. Il cherchait ainsi à refouler le 12<sup>e</sup> vers le nord-est, du côté de Villejésus.

Mais la résistance de celui-ci était énergique, et le mouvement de la 68<sup>e</sup> brigade était peu heureux, exposé qu'il était aux feux des 107<sup>e</sup> et 138<sup>e</sup> régiments, chargés de défendre le plateau, et pris en travers par une batterie de l'artillerie divisionnaire placée à l'ouest de la Fausse-Landon.

Voyant cette situation, le général Caillot a donné l'ordre à la 68<sup>e</sup> brigade de reculer et de se reformer à cinq cents mètres de sa première ligne.

Complète initiative avait été laissée aux commandants de corps pour la direction de leurs opérations. Toutefois, d'après le thème, il avait été convenu que le 17<sup>e</sup> corps donnerait l'assaut au 12<sup>e</sup> et qu'il le poursuivrait jusqu'à Villejésus.

Le général Fabre ne pouvait donc ni reculer puisqu'il devait poursuivre, ni donner l'assaut puisque ses troupes étaient considérées comme étant en état d'infériorité. D'autre part, le général Guioth, fort des positions dominantes qu'il occupait, se disposait à prendre l'offensive.

Le général Caillot a alors fait suspendre la manœuvre. Il était 7 h. 1/2.

Le général Caillot a réuni immédiatement les généraux étrangers au sud d'Aigre pour la critique.

Le front du 12<sup>e</sup> corps, au moment de la cessation du combat, attribué par les arbitres, est celui de Lanville-Villeneuve et Le Petit-Juif. Le 17<sup>e</sup> corps a sa ligne sur Germeville-Montaignon-Le-Petit-Bauvais. Voici le texte du thème pour la manœuvre de demain :

« Les troupes des 12<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps d'armée renforcés restent, après le combat indécis du 11 septembre, en contact par leurs avant-postes, jusqu'à la nuit suivante. Le 12, à trois heures du matin, le combat recommence. La poursuite sera faite par l'un des partis. »

Après la manœuvre, le général Caillot a assisté à Rouillac au déjeuner offert aux officiers étrangers. Au champagne, le général baron Fredericks a porté le toast suivant :

« Mon général, je manquerais à tous mes devoirs si je ne vous exprimais, au nom de tous les officiers étrangers, le plaisir avec lequel nous avons tous accepté l'invitation d'assister aux manœuvres. Je vous remercie de l'accueil que vous nous avez fait et je bois à la santé de l'armée française ! »

Comme il ne répondait pas, deux ou trois jeunes gens se détachèrent du groupe et coururent à lui :

— Vous ne reconnaissez donc pas les amis dit l'un ?

— Tu es donc devenu bien fier, depuis que tu es un héros, demandait l'autre ?

Et sous la poussée amicale de ceux qui l'entouraient, il fut obligé de s'approcher des tables. Toutes les mains tendues vers lui se disputaient la sienne.

Au travers du voile humide qui lui brouillait la vue, il jeta un regard sur ceux qui l'acclamaient.

Ils étaient tous là, ceux qui avaient été témoins de la provocation et d'autres encore.

Le commandant Eudry, des camarades du barreau, des amis de cercle, le second de d'Orgeval, et même les deux témoins de Dubulle, qui se signalaient par la vivacité de leurs démonstrations.

Paul comprit que c'était un complot ; il se tourna vers d'Orgeval qui se tenait en arrière, souriant de bonheur, comprenant le bien immense qu'il venait de faire à son malheureux ami.

— C'est toi qui as préparé cela ? fit-il d'une voix que l'émotion étouffait.

— J'ai voulu te guérir d'une blessure plus dangereuse que celles reçues là-bas, j'ai voulu te rendre confiance en toi-même, l'empêcher de douter de l'amitié de ceux qui t'aimaient, te prouver que tu pouvais passer partout la tête haute, que toutes les mains loyales se tendraient vers la tienne, que tous les fronts s'inclinaient devant toi avec respect.

Malgré toi, mon remède opère, et je suis heureux.

— Je ne saurais m'en défendre, dit franchement Paul qui se remettait peu à peu.

Alors d'Orgeval s'approcha à son tour du groupe d'a-

Le général Caillot a répondu :

« Messieurs, j'ai tenu à venir, dès votre arrivée, présider votre premier déjeuner sur le terrain des manœuvres et à vous souhaiter la bienvenue.

» Les manœuvres que vous allez voir auront peut-être un caractère particulier, car je me suis attaché tout spécialement à l'étude de certaines questions. En tous cas, il y aura toujours l'intérêt de voir manœuvrer 45.000 hommes.

» J'espère, toutefois, que vous emporterez un bon souvenir du beau pays que vous allez voir et de l'accueil que vous aurez reçu.

» Ne pouvant choquer mon verre avec chacun de vous, je bois à votre santé, mon cher général et ami, et à votre santé à tous, messieurs. »

**CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS**

Stance du 12 septembre

Le conseil municipal s'est réuni extraordinairement d'urgence samedi, à 8 h. 1/2 du soir, sous la présidence de M. Costes, maire.

M. Brunies a été nommé secrétaire.

Le conseil donne des avis favorables à des demandes d'exemption d'appel comme soutiens de famille présentées par les soldats territoriaux : Jean Alayrac, plâtrier, classe de 1881 ; Guillaume Frescheville, jardinier, classe de 1881 ; Jean Delsol, maçon, classe de 1881 ; Jean-Pierre-Raymond Boussac, employé, classe de 1881 ; Pierre Gouffé, journalier, classe de 1881 ; Baptiste Miquel, ouvrier terrassier, classe de 1881, tous de Cahors.

Des avis favorables sont aussi donnés à des demandes de soutiens de famille présentées par les soldats Alagnoux, Lafage et Croizet.

Le conseil a ensuite voté une somme de 150 fr. pour le séjour à Banyuls-sur-Mer du jeune Paul Laparra.

Au sujet du vote de cette somme de 150 fr., M. Guiraudies a demandé sur quel chapitre du budget communal était imputée cette dépense. M. le maire a répondu que cette dépense était supportée par le budget supplémentaire.

A la suite d'une discussion à cet égard, M. le maire dit qu'à l'avenir, à chaque séance, il mettra sous les yeux du conseil le budget supplémentaire ; on pourra ainsi se rendre compte des fonds qui resteront disponibles, lorsqu'on voudra voter une nouvelle dépense.

M. Guiraudies a soulevé une autre discussion au sujet des mesures qui ont dû être prises pour assurer la prompt évacuation du théâtre, en cas de sinistre un jour de représentation. M. le maire dit qu'en présence du chiffre élevé de la dépense demandée pour la restauration du théâtre, le conseil, jusqu'à présent, n'a pas pris de détermination.

Du reste, M. le maire a ajouté que la question n'étant pas à l'ordre du jour, il croyait devoir lever la séance.

**Le cours de St-Cyr au lycée de Cahors**

Il y a un an que M. le ministre de l'instruction publique autorisait l'ouverture au lycée Gambetta d'un cours préparatoire à l'Ecole militaire spéciale de Saint-Cyr.

Pendant cette année, cinq élèves ont suivi ce cours qui, pour ses débuts, a donné les meilleurs résultats, puisque si le recrutement n'avait pas poussé l'exigence de façon à en refuser deux, quatre élèves sur les cinq eussent été admis.

Donc, malgré les exigences de l'administration

mis qui entouraient l'officier.

— Messieurs, dit-il, je vous présente le plus parfait égoïste que je connaisse, le plus grand de tous les orgueilleux, un homme qui s'imagine posséder seul le sentiment de ce qui est bien et grand, qui vous a fait l'injure de douter de votre cœur et de la fidélité de votre amitié.

Jugez-le, mais ne soyez pas trop sévères, je demande pour lui l'admission des circonstances atténuantes, il s'amende et avoue ses torts.

Un joyeux éclat de rire accueillit cette boutade.

— Capitaine, lui dit Baudry, pardonnez-moi ma franchise, mais vous êtes un grand enfant. Si comme vient de le dire votre ami d'Orgeval, vous n'aviez pas douté de nous, vous vous seriez aperçu, dès le soir de votre rencontre, de la profonde affection que nous avions pour vous, et quelle estime nous professions pour votre caractère loyal et généreux.

Nous ne connaissions pas encore les motifs de votre querelle avec Dubulle, nous ignorions l'odieuse conduite de ce misérable, et pourtant pas un de ceux qui sont ici présents ne s'est trompé sur les raisons qui vous ont empêché de croiser le fer avec lui.

Aujourd'hui que vous voilà de retour au milieu de nous et pour toujours je l'espère, nous avons tenu à vous dire : « Savreux, vous êtes un noble cœur, nous vous admirons tous et nous voudrions pouvoir vous ressembler ! »

Et levant son verre à la hauteur de ses lèvres, il ajouta :

(A suivre.)

militaire, deux élèves sur les cinq qui ont suivi le cours de Saint-Cyr à Cahors, ont été déclarés admissibles à fin d'année.

Or, c'est ce cours, appelé à un brillant succès, que M. le ministre de l'instruction publique se traitait à la veille de supprimer par mesure d'économie.

En agissant ainsi, M. le ministre irait à l'encontre du vœu formulé par le conseil général en faveur du maintien de ce cours. Et pourquoi ? pour économiser 3 ou 400 francs !!!

Personne ne comprendra une pareille mesure. Le vœu formulé par le conseil général est en somme le desiderata des familles qui veulent bien faire préparer leurs enfants pour l'Ecole spéciale militaire, mais qui renoncent à ce projet s'il faut pour cela envoyer ces enfants à Toulouse, loin d'elles et où les dépenses sont beaucoup plus grandes.

Il faut tenir compte de l'état économique du pays depuis les ravages du phylloxera et ne pas l'obliger à des sacrifices au-dessus de ses forces ; c'est ce qui se produirait cependant si M. le ministre supprimait le cours de Saint-Cyr au lycée, parce que, ce faisant, il obligerait les parents à envoyer leurs enfants à Toulouse, ce que beaucoup, malgré toute leur bonne volonté, ne peuvent faire.

Nous espérons que nos représentants s'occuperont de cette question, et qu'ils s'en occuperont de suite, car elle requiert urgence ; nul doute qu'ils n'obtiennent satisfaction après avoir exposé, à M. le ministre, les motifs impérieux qui militent en faveur du maintien de ce cours de Saint-Cyr au lycée Gambetta et les avantages qui en résulteraient, comparés à l'économie dérisoire que la suppression réaliserait.

Alors que la ville de Cahors a fait de gros sacrifices pour la restauration du lycée et qu'elle est appelée à en faire d'autres, elle a bien aussi sa voix dans le concert ; aussi serions-nous heureux de voir M. le Maire s'unir à nos représentants pour faire rapporter la décision que l'on nous annonce et que nous redoutons pour l'avenir de notre lycée.

L'existence de ce cours produit en outre dans les classes inférieures une émulation qu'il faut à tout prix conserver ; espérons que 3 ou 400 fr. économisés ne nous priveront pas de ce précieux auxiliaire.

**Evêché de Cahors**

M. Bonaventure Massabie, curé du Puy, à Figeac, est nommé vicaire général à Cahors.

**Collège de jeunes filles**

Mlle Dieuzaid est chargée à titre supplémentaire des fonctions de professeur de sciences au collège de jeunes filles à Cahors.

**Nécrologie**

Une foule nombreuse accompagnait dimanche à sa dernière demeure M. Lagarrigue, plâtrier, ancien officier des Mobiles du Lot, un des plus héroïques combattants de l'année maudite. Le commandant Guiraudies-Capdeville, a retracé, au bord de la tombe, en quelques mots émus, la conduite valeureuse de l'engagé de 1870 rentré officier et que la mort enleva trop tôt à l'affection de tous. Lagarrigue était à peine âgé de 51 ans.

Judi est décédé à Cahors, à l'âge de 66 ans, M. Gabriel Bon, professeur de mathématiques supérieures au collège libre de Sainte-Foy-la-Grande, père de M. Bon, avoué à Cahors.

Le corps du défunt a été transporté à la gare, d'où il a été dirigé sur Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), où l'inhumation a eu lieu.

**Syndicat des propriétaires-viticulteurs du département du Lot**

Ainsi que nous l'avons annoncé, les viticulteurs du département du Lot se sont réunis dimanche dernier, dans une salle de l'hôtel de ville de Cahors, pour la création d'un syndicat des propriétaires-viticulteurs du département du Lot.

M. Costes, maire de Cahors, assisté de MM. Delport, conseiller général, et Drouhault, professeur départemental d'agriculture, ouvre la séance et donne la parole à M. Drouhault, qui manifeste son étonnement de voir si peu de viticulteurs à cette réunion, dont le but est pourtant d'une importance capitale pour le département du Lot.

Il développe les voies et moyens par lesquels les vins du Lot trouveraient des débouchés grâce à la création du syndicat des propriétaires-viticulteurs du Lot, il donne ensuite quelques conseils sur les plants à employer pour obtenir des plants supérieurs.

Le conférencier dit, en terminant, que, vu le petit nombre de personnes présentes à la réunion, il n'est pas possible de jeter, dès aujourd'hui, les bases d'une association, qu'il est bon d'attendre à plus tard ; il laisse d'ailleurs le soin de provoquer une autre réunion aux viticulteurs présents et il ajoute qu'il sera toujours prêt à les seconder dans l'accomplissement de leur tâche.

Après échange d'observations, on nomme une commission d'initiative, ayant à sa tête M. Delport, conseiller général.

**Les vacances scolaires**

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser la circulaire suivante aux recteurs d'académie :

Monsieur le recteur,

Dans l'opinion publique et dans la presse on s'est préoccupé de savoir si, à l'occasion du voyage en France de S. M. l'empereur de Russie, les vacances scolaires ne seraient pas prolongées. Il est évident qu'on ne peut penser à retarder, peut-être de dix à douze jours la reprise des cours de tout ordre et à apporter un tel retard dans les études. La rentrée des classes aura donc lieu au jour fixé précédemment.

« Je me réserve d'examiner si à l'occasion de cette visite si précieuse à tous les Français, il n'y aura pas lieu, postérieurement à la rentrée des classes, d'accorder exceptionnellement un jour de congé.

Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes.

Signé : RAMBAUD.

**Bal de la jeunesse**

Les jeunes gens réunis dans une salle de l'hôtel de ville, le samedi 12 septembre, à 8 heures 1/2 du soir, pour organiser le bal annuel de la jeunesse, ont formé le bureau et la commission comme suit :

Président, Arnault Eugène ; vice-président, Deleros Arsène ; secrétaire, Bonnet Louis ; trésorier, Crayssac Louis.

Membres de la commission :

Aladel, Bouchut, Conduché, Carriol, Caussanel, Bessières, Marmiesse, Marin, Ichas, Vaysières.

La commission, décidée à donner à ce bal toute l'ampleur et la magnificence que comporte une fête de charité, compte sur tous les jeunes gens et espère que son appel sera entendu.

Les jeunes gens sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le mercredi 16 septembre à 8 heures 1/2 du soir, dans une salle de l'hôtel de ville.

**Ordre du jour :**

Adhésions ;  
Compte-rendu des travaux de la commission.

**Avenir cadurcien**

La musique l'Avenir Cadurcien, qui devait se faire entendre, vendredi dernier, au kiosque des allées Fénelon, a renvoyé son concert à jeudi prochain, 17 courant.

**La classe de 1892**

Le conseil des ministres a décidé samedi que la classe de 1892 serait libérée, dans les conditions normales, le 22 septembre. Les autres troupes le seront trois jours après leur retour dans leurs garnisons.

Des instructions en ce sens viennent d'être envoyées à MM. les généraux commandant les corps d'armée.

**Les appelés en 1897**

Une circulaire du ministre de la guerre fixe comme suit les catégories qui devront prendre part, en 1897, soit à des périodes d'instruction ou d'exercices, soit à des appels :

**PÉRIODE D'INSTRUCTION**

- 1° Les dispensés, en vertu de l'article 23, de la classe 1893 ;
- 2° Les hommes de toutes armes de la réserve des classes 1886 et 1890 ;
- 3° Les hommes des régiments d'infanterie de réserve des classes 1887 et 1891.

**PÉRIODE D'EXERCICE**

Les territoriaux appartenant à la classe 1881 du train des équipages, commis et ouvriers d'administration et infirmiers.

**REVUES ET APPELS**

Les réservistes de toutes armes de l'armée territoriale appartenant à la classe de 1876.

Les hommes de toutes armes des services auxiliaires appartenant aux classes 1876, 1881, 1890 et 1894.

**Etalons appartenant à des particuliers**

Les propriétaires qui ont l'intention de consacrer à la monte, pendant l'année 1897, des juments appartenant à d'autres qu'à eux-mêmes, devront en faire la déclaration d'ici au 22 septembre courant, à la préfecture, pour l'arrondissement de Cahors et aux sous-préfectures pour les arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Des formules seront mises à leur disposition dans les bureaux de la préfecture (première division) et dans ceux des sous-préfectures.

**Le timbre-quittance de 10 centimes**

La direction de l'enregistrement vient d'adresser à ses agents une circulaire pressante sur la nécessité de redoubler de zèle dans la surveillance des quittances sur lesquelles doit être ap-

posé le timbre de 10 centimes, que la loi de 1871 a étendu à tous les actes de la vie commerciale.

Des nouvelles instructions, il résulte que même les accusés de réception, inclus dans la correspondance ordinaire, doivent être revêtus du timbre fatidique.

**Nouvel accident de lampe à esprit de vin**

Vendredi dernier, à 8 heures du matin, M. Loubeyre, coiffeur à Cahors, préparait son café sur une lampe à esprit de vin, lorsque cette dernière fit explosion.

Heureusement, M. Loubeyre eut la présence d'esprit de se laver avec de l'eau boriquée ; aussi n'a-t-il que de légères blessures.

**Vol**

La police a dressé procès-verbal à la nommée Claire Baron, veuve Laborie, propriétaire au hameau des Junies, commune de Cahors, pour vol de divers objets d'habillement au préjudice des époux Tissandé ; dans une poche du tablier qui a disparu se trouvait une somme de cent francs.

La femme Baron, qui a déjà subi plusieurs condamnations pour vol, a bien reconnu avoir pris les habits, mais elle a nié avoir trouvé les cent francs dans la poche du tablier.

**Foire de Cahors**

La foire du 12 septembre n'a pas été très importante ; les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Boeufs gras, de 36 à 38 fr. les 50 kilos ; les attelages, de 400 à 900 fr. la paire.

Les jeunes porcs ont été vendus de 10 à 30 fr. la pièce, selon grosseur.

Les moutons gras se sont vendus de 0 60 à 0 65 centimes le kilo ; les agneaux de 0 75 à 0 80 c. le kilo ; brebis pour l'élevage, cours des derniers marchés.

Halle. — Blé en vente, 80 hectolitres, vendus 70 ; prix moyen, 15 fr. 50 l'hectolitre. Mais en vente, 40 hectolitres, vendus 35, prix moyen, 10 fr. 50 l'hectolitre.

Marché. — Volailles grasses ; vendues de 0 70 à 0 80 centimes le 1/2 kilo ; canards, 0 60 centimes le demi-kilo.

Oeufs, 0 70 cent. la douzaine.  
Raisins de table, de 0 30 à 0 35 cent. le kilo.

**Cressensac**

Dimanche matin, la femme Josut, de la Gironie, commune de Turenne, âgée de 63 ans, a été trouvée noyée dans une mare au lieu dit Bos-Grand, commune de Cressensac. Elle avait déclaré à sa famille qu'elle allait à Souillac voir son frère, et elle était partie sans attendre son mari, qui s'était offert pour l'accompagner.

Les sabots et des objets pieux appartenant à la noyée, ainsi que son mouchoir, qu'elle avait lavé dans la mare, ont été trouvés à quelques mètres du bord.

On ignore s'il y a un crime, mort volontaire ou accident.

**Peyrilles**

Le 9 septembre, une enfant de deux ans, Juliette Bouyssou, de Peyrilles, voulant traverser un ruisseau sur une passerelle, est tombée dans l'eau et s'est noyée.

**FAITS DIVERS**

**Accidents par asphyxie dans les chais et les caves**

**MOYENS DE PRÉVENIR CES ACCIDENTS**

Le seul moyen préventif est de descendre dans les foudres ou caves, une bougie suspendue à une corde ou à un fil de fer ; si la bougie s'éteint, c'est que le fût vinaire contient de l'air irrespirable.

Il ne suffit pas de présenter la bougie, il faut la descendre jusqu'au fond.

Si la flamme, sans s'éteindre, s'amincit et diminue de volume, c'est qu'il y a danger encore et qu'il faut prendre des mesures de précautions : tout d'abord, il faut ouvrir le foudre ou cuve par le haut ou par le bas pour faire évacuer le gaz irrespirable ; si on peut introduire une branche chargée de feuilles, on l'agite fortement dans l'intérieur pour précipiter l'évacuation.

Le gaz irrespirable peut aussi se répandre dans le chai et il est bon d'en ouvrir toutes les portes et même de laisser près du sol plusieurs petites ouvertures par lesquelles le gaz s'échappera au dehors.

Toutes ces précautions sont excellentes, mais il faut encore se prémunir contre les accidents possibles. Si la cuve est très profonde, on entourera d'une forte ceinture à laquelle seront fixés des anneaux avec cordes (à défaut une simple corde suffira), l'homme qui descend le premier dans la cuve ; quand celui-ci sera descendu au fond, on l'interpellerà pour s'assurer qu'il n'est pas incommode et, au moindre signe de faiblesse, on le remontera vivement. Cette précaution est encore plus nécessaire pour le second ouvrier, si le premier descendu dans la cuve, sans soutien donne des signes d'asphyxie.

Quand cela est possible, il est bon qu'une échelle soit à la portée des ouvriers et introduite dès le début dans la cuve.

**PREMIERS SOINS A DONNER AUX VICTIMES**

Porter le malade au grand air, le coucher la tête et la poitrine plus hautes que les pieds, lui découvrir tout le haut du corps et le frictionner vigoureusement avec un morceau de laine, lui jeter de l'eau sur la figure, lui laver le nez et la bouche, l'essuyer avec un linge sec.

On éloignera les enfants et les personnes inutiles ; on se divisera en deux équipes, l'une qui se reposera pendant que l'autre agira vigoureusement.

Deux personnes appuieront chacune leurs mains l'une sur les côtés, l'autre sur le ventre, en imitant le mouvement de la respiration et cela pendant plusieurs minutes.

On ouvrira les mâchoires en mettant entre chacune une cuillère, un morceau de bois ou un manche de couteau, puis on sortira la langue hors du palais et avec un mouchoir pour ne pas qu'elle glisse, on fera en mouvement de va et vient en la tirant et en la rentrant successivement.

Dès le premier moment, on soufflera sur la figure du malade soit avec la bouche, soit avec un soufflet ; on fera respirer du vinaigre fort, de l'eau sédative, de l'eau de Cologne ou même, avec précautions, de l'alcali volatil qu'on présentera, sans l'y laisser, sous le nez du malade ; une allumette souffrée qu'on vient d'allumer peut produire un très bon effet.

Si ces moyens n'ont pas réussi encore et que le médecin ne soit pas arrivé, on frappera le corps du malade déshabillé avec une baguette souple ou avec une corde de moyenne force ; puis, une personne courageuse et dévouée appuiera sa bouche sur celle de l'asphyxié et lui soufflera régulièrement, par mouvements semblables à ceux de la respiration, pendant qu'on puchera les narines pour que l'air insufflé ne s'en aille pas par là ; à défaut, on peut employer un soufflet qui enverra l'air dans le poumon, toujours en imitant la respiration ; on tâchera, en même temps, de ramener la chaleur aux pieds avec une brosse rude.

Il sera bon enfin d'envelopper les jambes avec des couvertures de laine chaude.

On peut frapper sur la région du cœur.

Placer sur la poitrine des serviettes trempées dans de l'eau presque bouillante, au risque de produire de légères brûlures.

Avec une poignée d'orties, taper sur le devant et le derrière des jambes.

Administrer deux lavements de suite, l'un avec de l'eau froide, mélangée d'un tiers de vinaigre, et l'autre avec de l'eau salée.

Lorsque le malade donnera quelques signes de vie, il ne faudra pas l'abandonner pour cela, mais continuer à le soigner en le plaçant dans un lit bien chauffé ou en lui faisant prendre du vin chaud sucré et épicé ou du thé avec du rhum et de l'eau-de-vie : on écartera de lui le bruit et le mouvement, on le confiera aux soins du médecin.

En résumé il faut aller vite et fort, et ne pas se décourager pendant plusieurs heures, car on a vu souvent les victimes d'asphyxie revenir à la vie après avoir présenté toutes les apparences de la mort.

**Dernières nouvelles**

**Un complot contre le Tsar**

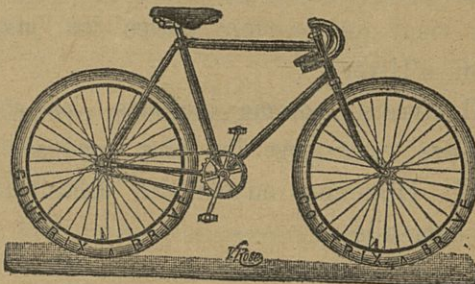
Paris, 14 septembre,

Les journaux anglais et belges assurent que la police est sur la trace d'un formidable complot par suite de l'arrestation à Rotterdam de deux fenians irlandais naturalisés américains.

On télégraphie d'Anvers que suivant des renseignements puisés aux meilleures sources, les individus arrêtés projetaient un attentat contre le tsar à Londres.

Trois autres dynamiteurs auraient été arrêtés à Londres et un à Glasgow.

**USINE A BRIVE**



FABRE, horloger à Cahors.

**A LA BOULLE D'OR**



H. FABRE  
10, RUE DE LA MAIRIE, 10  
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION  
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE  
Dorure et Gravure sur Métaux  
LUNETTERIE & OPTIQUE  
ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine  
Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

**LA VUE POUR TOUS**

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS  
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »  
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par  
MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

**H. FABRE**

10, Rue de la Mairie, Cahors  
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION  
AUX

Plages de la Bretagne

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rospenden, Concarneau, Quimper, Douarnez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduite de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS EN AUVERGNE

et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprenant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Eaux (bains d'Eaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2<sup>o</sup> Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1<sup>o</sup> Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Eaux (bains d'Eaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2<sup>o</sup> Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.
Paris .....	98 f.	73 f.	120 f.	90 f.	> f.	> f.
Orléans .....	86	64	108	81	>	>
Blois .....	86	64	108	81	>	>
Tours .....	94	68	113	85	>	>
Le Mans .....	103	77	123	94	>	>
Angers .....	103	77	123	94	>	>
Nantes .....	113	87	133	104	>	>
Poitiers .....	91	68	>	>	91	68
Angoulême .....	91	68	>	>	86	64
Périgueux .....	86	64	>	>	81	60
Bordeaux .....	98	73	>	>	98	73
Agen .....	98	73	>	>	91	68
Montauban .....	98	73	>	>	86	64
Toulouse .....	103	77	>	>	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).  
La petite Carte de poche  
DU LOT

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné, 1 fr. 50. — 25 centimes en plus par la poste.

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les **Samedis**  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N°.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

**La Nouvelle Revue**  
18, Boulevard Montmartre, Paris.  
Directrice : Madame Juliette ADAM  
PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
PRIX DE l'abonnement : Paris et Seine 50<sup>fr</sup>, Départements 56, Étranger 62. 3 mois 26<sup>fr</sup>, 6 mois 29, 12 mois 47.  
On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS  
**L. AUBOURG & C<sup>o</sup>**  
4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra) — PARIS —  
La Maison L. AUBOURG & C<sup>o</sup>, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1<sup>er</sup> ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.  
S'adresser à M. DUEZ, Directeur, 4, Rue S<sup>te</sup>-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**  
A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE  
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

**Cave Bordelaise**

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION  
M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

**IMPUISSANCE** de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique: Spitaëls, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

25 ANS DE SUCCÈS.  
**MAISON DE CONFIANCE**  
POUR  
**LA POSE DES DENTS**  
Le Redressement  
à toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.  
**AUDOUARD**  
Chirurgien-Dentiste  
16 Rue du Maréchal Brune  
BRIVE (CORRÈZE)  
NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

**LE GOURMET**  
REVUE DE CUISINE PRATIQUE  
Abonnement pour un an :  
France ..... 5 fr.  
Étranger..... 6 fr.  
On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.  
Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris  
Le propriétaire-gérant : LAYTON.

**PIANOS MUSIQUE & ORGUES**

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852  
Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues  
SUCCESEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux  
LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année  
PIANOS ENTièrement NEUFS  
Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations  
Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,  
Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,  
Rue Clément-Marot, CAHORS

**Vignes Américaines**

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT  
PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés  
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long  
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :  
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.  
Prix : 3 fr. (franco poste).  
4<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.  
Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.  
S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).